

BILAN D'ACTIVITÉ

2024



L'année 2024 a débuté par la publication sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP de 3 études réalisées l'année précédente. Cette diffusion a donné des opportunités de présenter ces études lors de divers événements et instances.

L'Observatoire a également initié ou poursuivi des travaux sur plusieurs sujets au cœur des problématiques liées à l'emploi et aux compétences dans les secteurs du BTP : les transitions professionnelles vers les métiers du BTP, les besoins en emplois et compétences liés aux fonctions d'encadrement de chantier et d'atelier, la perception et l'intégration des outils d'intelligence artificielle dans les entreprises du BTP.

À ces études menées à l'initiative du COPIL national de l'Observatoire se sont ajoutés deux projets régionaux initiés par des CPREF du BTP : l'étude sur les besoins en compétences additionnelles et les besoins en formation afférents dans les entreprises du BTP en Auvergne-Rhône-Alpes et l'étude consacrée aux difficultés de recrutement des entreprises du BTP en région Grand Est en lien avec sa position géographique frontalière.

Parallèlement, l'Observatoire a travaillé à l'enrichissement d'un répertoire des certifications professionnelles liées aux métiers du BTP. Désormais mis à jour chaque mois, ce répertoire sera prochainement accessible pour le grand public sur son site internet. Par ailleurs, l'Observatoire des métiers du BTP a répondu à la sollicitation de France Travail de collaborer aux évolutions du ROME 4.0, en coordonnant les contributions des branches du BTP à son nouveau référentiel. Des évolutions ont également été réalisées sur le site de l'Observatoire, notamment le nouvel espace dédié aux statistiques, qui a été entièrement rénové afin de faciliter la consultation des données emploi-formation du BTP disponibles sur cette interface.

L'Observatoire a également intensifié ses actions de communication, dans le but de promouvoir ses travaux et de diffuser les résultats des études. Un compte LinkedIn a été lancé en début d'année : il est devenu le principal canal d'information sur les activités de l'Observatoire, en proposant régulièrement des actualités et des articles thématiques. Enfin, 3 nouveaux numéros de la newsletter ont été diffusés au cours de l'année.

L'Observatoire des métiers du BTP aborde l'année 2025 avec l'objectif de diffuser plus largement encore ses travaux, en particulier les 5 études nationales et régionales qui se terminent.

La Journée de l'Observatoire du 25/11/2025, organisée en format hybride à Paris et en visioconférence, sera l'occasion de présenter ces résultats et d'animer les échanges autour des enjeux d'emploi, de compétences et de parcours professionnels dans les entreprises du BTP.

LE COPIL DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

4

- La vie du COPIL
- Les ateliers de travail
- Les auditions de prestataires dans le cadre d'appels d'offres

01/ LES ÉTUDES ET TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

7

- Les études publiées en 2024
- Les études démarrées en 2024
- La contribution au ROME 4.0 de France Travail

02/ LES ÉVOLUTIONS DU SITE DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

19

- Les modifications mises en ligne en 2024
- La création et la mise à jour du répertoire des certifications liées aux métiers du BTP

03/ LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

23

- Les retombées presse des travaux de l'Observatoire
- Les articles thématiques
- Les indicateurs qualitatifs d'activités sur le site internet
- La newsletter
- Les réseaux sociaux

04/ LES INTERVENTIONS DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

28

- Interventions dans les instances paritaires des branches du BTP
- Interventions auprès des organisations professionnelles
- Autres interventions de l'Observatoire
- Participation aux actions initiées par France Compétences

ANNEXES

32

LE COPIL DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Le Comité de pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2024. En complément, les membres du COPIL se sont réunis 4 fois dans un format « atelier », c'est-à-dire avec un nombre restreint de membres du COPIL travaillant sur un sujet spécifique avant d'en référer en réunion du Comité de pilotage. Enfin, 4 auditions de prestataires dans le cadre d'appels d'offres ont eu lieu et ont mobilisé des représentants du COPIL.

La vie du COPIL

2024 a été également une année d'alternance paritaire au sein de la gouvernance de l'Observatoire. La Présidence paritaire du COPIL de l'Observatoire des métiers du BTP est assurée depuis le mois de septembre par :

- Marie FERHAT, représentant la CFE CGC BTP, en tant que Présidente ;
- Jean-Michel MARTIN, représentant la CAPEB, en tant que Vice-Président.

6
réunions



5 nouveaux membres ont rejoint le COPIL de l'Observatoire au cours de l'année :

- Juliette ALAPHILIPPE, représentant le CCCA BTP
- Marcel COLIN, représentant Force Ouvrière
- Benoît DHELIN, représentant la CNATP
- Jean-Michel MARTIN, représentant la CAPEB
- Jérôme MAUDUIT, représentant la CAPEB

Les ateliers de travail

En complément des comités de pilotage, des ateliers thématiques ont été organisés au cours de l'année, pour travailler sur des sujets spécifiques et émettre des propositions qui sont ensuite soumises à la validation de l'ensemble des membres du comité de pilotage. 4 ateliers de ce type se sont tenus au cours de l'année.

→ Atelier du 12 février 2024

En vue de rédiger le CCTP de l'étude sur la perception et l'intégration des outils d'IA dans le BTP, un groupe de travail a été mis en place le 12 février avec quelques membres du Comité de Pilotage de l'Observatoire, représentant la FFB et la FNTP, ainsi qu'une experte de l'IA de la FFB. Il s'agissait de délimiter le champ de l'étude et clarifier ses objectifs. Le cahier des charges qui en a résulté a été soumis à la validation du COPIL du 4 avril 2024.

→ Atelier du 10 avril 2024

Au regard des échanges ayant eu lieu lors de la réunion du COPIL du 4 avril, un atelier a été organisé pour affiner le contenu du cahier des charges dédié à l'étude sur l'encadrement de chantier et d'atelier. Il s'agissait notamment de préciser les profils des encadrants à analyser, compte tenu des différents contextes d'exercice de leur métier : petit/grand chantier, construction neuve ou chantier de rénovation, activité de gros œuvre/second œuvre... L'atelier a réuni des représentants de la CAPEB, de la FFB et du CCCA BTP. A l'issue de l'atelier, un cahier des charges a été élaboré et validé par l'ensemble des membres du COPIL de l'Observatoire des métiers du BTP.

→ Atelier du 25 novembre 2024

Un groupe de travail avec quelques membres du Comité de Pilotage de l'Observatoire représentant la CAPEB, la FFB, la Fédération SCOP BTP et la FNTP a été organisé le 25 novembre pour coconstruire avec le cabinet Plein Sens le questionnaire de l'étude sur la perception et l'intégration des outils d'IA dans le BTP. Leur participation a permis d'avoir leur regard d'expert métier sur un sujet à dominante technologique et d'aboutir à un questionnaire qui a été validé par le COPIL le 13 décembre 2024.

→ Atelier du 17 décembre 2024

Un groupe de travail avec des membres du COPIL représentant la CAPEB, la FFB et la FNTP s'est réuni pour répondre à la sollicitation de France Travail concernant la création de nouvelles fiches métiers au format du nouveau référentiel ROME 4.0. Le travail a consisté à faire des propositions de regroupements d'intitulés de métiers, de les rattacher à des fiches existantes ou à proposer la création de nouvelles fiches. Les propositions du groupe de travail ont porté sur une trentaine de fiches-métiers. Elles ont été transmises à l'experte-métier ROME 4.0 de France Travail.



Auditions dans le cadre des appels d'offres



Les auditions de prestataires dans le cadre d'appels d'offres

Les membres du COPIIL ont également mené des auditions dans le cadre des appels d'offres suivants :

- 02/02/2024 : audition des candidats pour **l'étude sur les transitions professionnelles vers les métiers du BTP ;**
- 12/06/2024 : audition des candidats pour **l'étude sur les fonctions d'encadrement de chantier et d'atelier ;**
- 01/07/2024 : audition des candidats pour **l'étude sur la perception et l'intégration des outils d'intelligence artificielle dans les entreprises du BTP.**

Une audition a également été organisée le 22/01/2024 à Strasbourg avec les membres de la CPREF Grand Est, pour **l'étude sur les difficultés de recrutement des entreprises du BTP en région Grand Est en lien avec sa position géographique frontalière.**

01

01 / LES ÉTUDES ET TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

Les études publiées en 2024

Les études démarrées en 2024

La contribution au ROME 4.0 de France Travail



LES ÉTUDES PUBLIÉES EN 2024

Les tableaux de bord emploi-formation régionaux

En 2023, l'Observatoire des métiers du BTP avait renouvelé son partenariat avec le réseau des Cellules Économiques Régionales de la Construction (CERC) afin de produire une nouvelle édition des tableaux de bord emploi-formation régionaux du BTP à paraître en 2024.

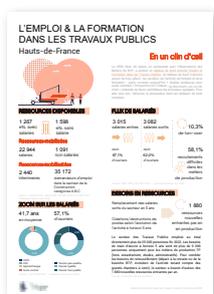
Ces tableaux de bord visent à mettre à disposition des **données régionales sur l'activité, l'emploi et la formation dans le Bâtiment et les Travaux Publics**, afin de faciliter et d'accompagner la prise de décision. Chacun de ces tableaux a été conçu sur une base de travail harmonisée entre les régions et structuré selon les axes d'analyses suivants :

- l'activité, l'emploi et la formation de l'année N-1 : spécificité du tissu économique, ressources disponibles, caractéristiques de la formation initiale et continue ;
- les tendances à venir en termes de chiffre d'affaires, effectifs salariés, recrutements, besoins en compétences et formations ;
- les baromètres prospectifs par métier et par fonction.

Les sources utilisées pour conduire ces analyses proviennent principalement de l'INSEE, des URSSAF, des caisses de congés payés (UCF CIBTP) et de l'OPCO de la Construction (Constructys).

L'édition 2024 porte sur les données de **14 régions**, hors Guyane et Martinique. À noter : il n'y a pas eu cette année de consolidation nationale des tableaux de bord régionaux pour les branches du Bâtiment et des Travaux Publics.

Au total 67 livrables ont été produits, soit cinq par région (un tableau de bord et une synthèse par branche ainsi qu'une synthèse BTP), hormis pour La Réunion, région pour laquelle ont été réalisés un tableau de bord et une synthèse regroupant les deux branches.



67 livrables



Le devenir des jeunes formés en apprentissage dans le BTP

Le recours aux apprentis est particulièrement développé dans les secteurs du BTP, avec plus de 80 000 contrats signés par an. La réussite du parcours des apprentis à l'issue de leur formation et leur bonne intégration dans les secteurs du BTP sont déterminantes.

Le comité de pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP a donc décidé de réaliser une étude auprès d'un échantillon représentatif d'**apprentis ayant terminé leur contrat d'apprentissage en 2020**, avec pour objectifs :

- d'étudier leur insertion professionnelle 12 et 24 mois après la fin de leur formation ;
- d'analyser la concordance entre les trajectoires d'apprentissage et les emplois occupés ;
- d'identifier les motivations des apprentis à s'insérer, se maintenir, se réorienter dans les secteurs de la Construction, ou à les quitter ;
- d'établir une typologie des « parcours-types ».

Les travaux ont été organisés autour de 2 phases :

- une première phase consacrée au cadrage de l'étude via l'analyse de la littérature existante sur les effets de l'apprentissage dans l'insertion professionnelle des apprentis ;
- une seconde phase consacrée à la réalisation d'une enquête par questionnaire selon un double mode de recueil, téléphonique et électronique.

L'enquête a été administrée par COHDA et Sauléa en avril et mai 2023 et a permis de recueillir 1 011 réponses d'anciens apprentis du BTP.

Les résultats de cette étude ont été publiés en avril 2024 sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP, à travers un rapport complet par branche (Bâtiment et Travaux Publics), une synthèse de 4 pages et une infographie.



1 011
réponses d'anciens
apprentis du BTP



La féminisation des métiers du BTP en Île-de-France



Le Bâtiment et les Travaux Publics sont des secteurs dans lesquels les hommes sont majoritairement représentés. En 2022 seules 12 % des femmes investissent professionnellement ces secteurs et le plus souvent pour exercer une activité administrative, les métiers de production ne totalisant que 1,5 % de femmes.

La région parisienne observe la même tendance qu'au national avec 13,2 % de femmes salariées dans le BTP.

La Commission Paritaire Régionale Emploi-Formation des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics (CPREF BTP) d'Île-de-France a souhaité **approfondir cette problématique de la mixité** et sollicité l'Observatoire des métiers du BTP pour conduire une étude à travers trois axes :

- la réalisation d'un état des lieux qualitatif et quantitatif de la place des femmes dans les BTP ;
- l'identification des freins, des leviers et des pratiques pour promouvoir la place des femmes dans les secteurs du BTP ;
- des préconisations pour améliorer l'attractivité des métiers du BTP auprès des femmes.

45
entretiens
qualitatifs



Cette étude a été réalisée par le cabinet Sauléa entre mars et novembre 2023. La méthodologie de l'étude comprenait :

- une analyse documentaire ;
- une analyse qualitative avec 35 entretiens auprès d'entreprises du BTP, 10 entretiens auprès d'acteurs de la formation et de l'insertion, un focus group, et un benchmark de trois branches comparables en termes de difficultés à féminiser leurs métiers (Numérique et Ingénierie, Sécurité, Transports routiers et activités auxiliaires du transport) ;
- une enquête online avec un échantillon de 208 entreprises répondantes réparties entre 149 entreprises du Bâtiment et 59 entreprises des Travaux Publics.

Enquête
quantitative
208
répondants



Les résultats de cette étude ont été publiés en février 2024 sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP à travers un rapport complet et une synthèse de 4 pages.

Évolution de l'emploi et des compétences dans un contexte de croissance de l'entretien-rénovation dans le Bâtiment

Cette étude visait à réaliser un état des lieux des évolutions actuelles et à venir du marché de l'entretien-rénovation et à comprendre les **impacts en termes d'emploi** (organisation du travail...) et **de compétences**.

Au terme de cette étude, des préconisations ont été formulées pour :

- permettre aux entreprises d'adapter leur Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) et faciliter sa mise en œuvre ;
- ajuster l'offre de formation afin que les entreprises du Bâtiment puissent disposer des compétences nécessaires face aux enjeux actuels et à venir des marchés de l'entretien-rénovation.

Le cabinet TBC Innovations a été mandaté pour la conduite de cette étude entre octobre 2022 et février 2024.

600 entreprises du Bâtiment ayant une part de leur activité en entretien-rénovation ont répondu à cette enquête. Les entreprises dont l'activité portait uniquement sur la construction neuve étaient exclues du périmètre de l'étude.

Les résultats de ces travaux ont été valorisés à travers un rapport complet, une synthèse de 4 pages et une infographie. Par ailleurs, ils ont également fait l'objet d'une table ronde lors de la journée de l'Observatoire des métiers du BTP le 27 novembre 2023 ce qui a permis de diffuser les résultats auprès d'une large audience. À l'occasion de la publication de cette étude, un communiqué de presse a été émis et est disponible en annexe.



600
entreprises
du Bâtiment



LES ÉTUDES DÉMARRÉES EN 2024

✓ L'étude sur les fonctions d'encadrement de chantier et d'atelier dans le Bâtiment et les Travaux Publics

L'Observatoire des métiers du BTP avait déjà publié une étude sur l'encadrement de chantier en 2017. Cette nouvelle étude a pour but d'**actualiser les précédents résultats en élargissant le périmètre aux fonctions d'encadrement** dans les ateliers du BTP. Il s'agissait :

- d'analyser les modes de recrutement des fonctions d'encadrement ;
- d'identifier et d'analyser les compétences attendues et nécessaires pour exercer les fonctions d'encadrement de chantier aujourd'hui et à 3 ans ;
- d'identifier et d'évaluer l'offre de formation initiale et continue ;
- de conduire une analyse d'(in)adéquation entre les besoins en compétences et l'offre ;
- de formuler des recommandations afin d'adapter l'offre de formation et de certification aux compétences attendues ;
- de préciser pour chaque fonction les points de convergence et de divergence selon la branche, l'activité, les effectifs de l'entreprise, la typologie de chantier ;
- préciser pour chaque fonction les parcours de formation, niveau de qualification, diplôme, âge, ancienneté... ;
- de mesurer, pour chacune des branches (Bâtiment et Travaux Publics), la part que représente chacune des fonctions dans l'emploi total de l'encadrement de chantier/d'atelier et dans l'emploi total salariés ;
- de faire des prévisions à 3 ans sur l'évolution des besoins en recrutement des encadrants de chantier et d'atelier ;
- de formuler des préconisations afin de mieux recruter les encadrants de chantier et d'atelier, les fidéliser et les faire évoluer dans un contexte de mutations.

55
entretiens auprès
d'entreprises



Pour répondre aux objectifs précédemment cités, cette étude s'appuie sur une méthodologie à la fois qualitative et quantitative comprenant :

- une analyse de la littérature existante et des offres d'emploi de l'encadrement ;
- 25 entretiens auprès de dirigeants ou de responsables RH d'entreprises du BTP ;
- 1 focus group avec des encadrants de chantier et d'atelier ;
- une enquête quantitative par mail auprès d'un échantillon représentatif des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics (minimum 600 réponses) ;
- 30 entretiens d'approfondissement auprès des entreprises du BTP ;
- 10 entretiens auprès d'organismes de formation menant aux métiers de l'encadrement ;
- 2 groupes de travail avec des entreprises et des organismes de formation pour affiner et prioriser les préconisations.

Le cabinet Olécio a été mandaté pour la réalisation de cette étude et les résultats seront disponibles au 2^{ème} trimestre 2025.

10
entretiens auprès
d'organismes
de formation



Enquête quantitative
600
répondants



L'étude sur les besoins en compétences additionnelles et les besoins en formation afférents dans les entreprises du BTP en Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les plus grandes de France, a pour particularité d'être un **territoire aux visages multiples**, combinant zones montagneuses, provençales et citadines, avec des techniques et des matériaux de construction différents. Cela impacte nécessairement les besoins en compétences sur chacun des territoires.

De plus, les entreprises du BTP sont régulièrement confrontées à des demandes faisant appel à des compétences « additionnelles », c'est-à-dire des compétences qui ne relèvent pas de leur cœur de métier mais qui sont cependant requises sur certains marchés, qu'il s'agisse de dispositions réglementaires (rénovations énergétiques, REP, RE2020...) ou de compétences en lien avec les spécificités du bâti sur le territoire AURA et auxquelles l'entreprise pourrait répondre en formant ses équipes.

Spécificités du bâti
sur le territoire

AURA



18
entretiens
qualitatifs



Enquête
quantitative
300
répondants



Dans le contexte, l'Observatoire des métiers du BTP, à la demande de la CPREF de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en partenariat avec elle, a décidé de lancer une étude avec pour objectifs :

- d'identifier les besoins actuels et à 5 ans des entreprises du BTP en matière de compétences additionnelles ;
- d'en déduire les besoins en formation non couverts par l'offre de formation actuellement disponible sur le territoire.

Pour répondre à ces objectifs, cette étude s'appuie sur une méthodologie à la fois qualitative et quantitative avec :

- des entretiens menés auprès de 18 entreprises du BTP en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- une enquête en ligne auprès des entreprises de la région a permis de recueillir près de 300 réponses.
- et 4 groupes de travail organisés avec les entreprises et les représentants des branches pour affiner les préconisations en matière de besoins en compétences additionnelles.

À chaque étape, les travaux ont fait l'objet d'une présentation auprès de la CPREF BTP d'Auvergne-Rhône-Alpes : ce sont ainsi 3 réunions qui ont été organisées avec l'instance paritaire régionale en 2024.

Le cabinet Terre d'Avance a été mandaté pour conduire cette étude de février 2024 à janvier 2025. Les résultats de cette étude seront disponibles au 1^{er} trimestre 2025.

/ L'étude sur les difficultés de recrutement des entreprises du BTP en région Grand Est en lien avec sa position géographique frontalière

La région Grand Est, avec ses 760 km de frontières, est la **région française transfrontalière par excellence**. En 2021, plus de 200 000 habitants ont traversé la frontière quotidiennement pour aller travailler dans l'un des quatre pays voisins : Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse. L'attractivité de ces pays s'explique principalement par leur dynamisme économique et le niveau élevé des salaires pratiqués. En conséquence, les difficultés de recrutement observées dans les secteurs du BTP sont particulièrement marquées pour les entreprises situées dans une de ces zones frontalières.

Face à ce constat, l'Observatoire des métiers du BTP, à la demande de la CPREF de la région Grand Est et en partenariat avec elle, a décidé de lancer une étude afin de mieux cerner l'impact socio-économique des pays frontaliers sur ces difficultés, avec pour objectifs principaux de :

- réaliser un état des lieux économique et social des secteurs du BTP dans les territoires de la région Grand Est ;
- identifier et analyser les statistiques interprofessionnelles et sectorielles des travailleurs transfrontaliers pour en dégager des tendances sur le secteur du BTP ;
- comprendre les raisons des mobilités des individus formés dans la région vers les pays frontaliers ;
- identifier les motivations à recruter des travailleurs français pour les entreprises du BTP des pays frontaliers, et préciser les leviers d'attractivité utilisés.
- recenser les difficultés rencontrées des entreprises du BTP en termes de besoin en recrutement et de maintien dans l'emploi ;
- préconiser des mesures correctives pour accompagner les entreprises face à ces difficultés ;
- proposer un plan d'action opérationnel en faveur de l'attractivité vers les métiers du BTP notamment auprès des jeunes.

Le cabinet Paradoxes a été mandaté pour conduire cette étude de mars 2024 à mars 2025.

En 2024, la CPREF BTP Grand Est s'est réunie à trois reprises pour cadrer l'étude au démarrage, puis valider les résultats intermédiaires de l'étude. Pendant cette période, un comité composé de quelques membres de la CPREF s'est réuni cinq fois pour assurer le suivi des différentes étapes de l'étude et favoriser leurs réalisations.

Au total 42 entretiens ont été réalisés dont 15 auprès de chefs d'entreprises régionales, 9 auprès de chefs d'entreprises situées au Luxembourg, Suisse, Allemagne ou Belgique, 11 auprès de salariés en reconversion dans le BTP trans frontaliers ou non, et 7 auprès d'acteurs de l'emploi.

Un questionnaire en ligne a permis de recueillir l'opinion de 248 chefs d'entreprises en région, principalement dans les départements frontaliers.

Les résultats complets de cette étude seront disponibles au 2^{ème} trimestre 2025.

Impact
socio-économique

Grand Est



42
entretiens
qualitatifs



Enquête
quantitative
248
chefs d'entreprise
de la région



✓ L'étude sur les transitions professionnelles dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics

Les entreprises du BTP sont confrontées à des besoins importants en recrutement dans le secteur et des tensions à l'embauche, alors même que **le secteur offre de réelles opportunités d'évolutions professionnelles**. Par ailleurs, dans un monde parcouru par des mutations profondes (transitions écologiques, technologiques, évolution des métiers, mutations économiques et sectorielles, succession de crises...), le parcours professionnel des individus est de moins en moins linéaire et intègre de plus en plus de bifurcations ou réorientations. Les actifs sont davantage amenés à changer d'entreprises ou de secteurs professionnels pour pouvoir **s'adapter à l'environnement socio-économique ou par choix personnel**.

Aussi, le Comité de Pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP a décidé de lancer une étude visant à mieux connaître et comprendre les individus en transition professionnelle vers les secteurs du BTP, afin de favoriser ces transitions.

25
entretiens auprès
de professionnels
reconvertis



Cette étude doit permettre de :

- identifier les secteurs depuis lesquels les transitions professionnelles vers le BTP sont actuellement propices ;
- identifier parmi ces secteurs ceux qui, d'ici 5 à 10 ans, vont voir leurs effectifs diminuer et auprès desquels le BTP pourra recruter ;
- obtenir une représentation des transitions professionnelles des actifs vers les secteurs du BTP ;
- identifier les leviers qui encouragent ou les freins qui défavorisent les transitions professionnelles vers les branches du BTP ;
- recenser les dispositifs d'accompagnement des transitions et mesurer l'usage qui en est fait par les entreprises du BTP ;
- formuler des préconisations favorisant et facilitant les transitions professionnelles vers les secteurs du BTP.

Enquête
quantitative
287
répondants



Pour répondre à ces objectifs, cette étude s'est appuyée sur une méthodologie basée sur :

- l'analyse de la littérature existante sur les transitions professionnelles ;
- une analyse statistique de données de la DSN, ainsi que de celles de l'UCF-CIBTP, et de l'Observatoire des Transitions Professionnelles ;
- 14 entretiens auprès de professionnels de la formation, de l'emploi et de l'accompagnement des transitions professionnelles ;
- 25 entretiens auprès de professionnels reconvertis dans le BTP ;

- 11 entretiens auprès d'entreprises du BTP ;
- un questionnaire en ligne auprès d'entreprises du secteur, qui a permis de recueillir 287 réponses.

Le cabinet Kyu Associés a été mandaté pour conduire cette étude de mars à décembre 2024. Les résultats seront disponibles à partir du 1^{er} trimestre 2025.

✓ L'étude sur la perception et l'intégration des outils d'intelligence artificielle dans les entreprises du BTP

Le développement de l'intelligence artificielle s'est fortement accéléré ces dernières années, jusqu'à s'infiltrer dans de nombreux domaines de la société. Ainsi, de plus en plus d'entreprises s'emparent de cette nouvelle technologie pour **accroître leur performance et acquérir des avantages concurrentiels**. Les entreprises du BTP n'échappent pas à cette tendance. Même si cette pratique reste pour l'instant minoritaire dans ces secteurs, (seulement 4% des dirigeants du secteur de la Construction utiliseraient l'IA en 2023 d'après une enquête du BPI Lab.), le mouvement devrait s'amplifier dans les années à venir. Dans ce contexte, le comité de Pilotage de l'Observatoire des métiers du BTP se demande **comment accompagner les entreprises du BTP dans leur montée en compétence sur les outils d'IA**. Pour répondre au mieux aux besoins des professionnels du secteur, il a été décidé de lancer une étude sur les impacts de l'IA sur les métiers, tâches et modes d'organisation des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Plus précisément, cette étude doit permettre de :

- déterminer la perception de l'IA par les professionnels du BTP ;
- analyser les usages effectifs de l'IA et réaliser les monographies de 5 cas d'usage ;
- identifier les leviers et les obstacles qui favorisent ou non l'adoption des outils IA ;
- préciser comment l'utilisation des outils d'IA impacte les métiers, les tâches et le fonctionnement des entreprises ;
- connaître les besoins en compétences et en formation des entreprises du BTP pour faciliter l'usage de ces outils ;
- identifier les formations existantes qui répondent à ces besoins ;
- établir des recommandations pour accompagner les entreprises dans leur montée en compétences et enrichir l'offre de formation en lien avec l'IA.

Cette étude est réalisée par le Cabinet Plein Sens. Les résultats seront disponibles à partir du 2^{ème} trimestre 2025.

Identifier
les leviers et
les obstacles



LA CONTRIBUTION AU ROME 4.0 DE FRANCE TRAVAIL

Pôle emploi, devenu depuis France Travail, a lancé en 2022 son projet de refonte du répertoire ROME intitulé « ROME 4.0 ». L'objectif est de faire évoluer le référentiel en y intégrant une approche par les compétences en lien avec le marché de l'emploi : **passer d'une nomenclature axée sur les domaines professionnels à une nomenclature axée sur les compétences.**

Les nouvelles fiches sont publiées sur le site Métierscope de France Travail. La nouveauté de 2024 est que l'opérateur public de l'emploi utilise une IA pour l'aider à créer ces fiches.

Les branches du Bâtiment et des Travaux publics ont été sollicitées par France Travail au cours de l'année 2024 afin de contribuer à la relecture des fiches, proposer la création de nouvelles fiches ou la suppression des fiches obsolètes.

La priorité à la mi-année était de relire 25 fiches destinées au domaine « construction », qui ont été publiées au mois de novembre. L'objectif pour les représentants des branches du BTP étaient d'être des interlocuteurs de France Travail pour la suite du déploiement du ROME 4.0. Ils devaient contribuer à valider les titres des nouvelles fiches à créer en 2025 (30 environ), proposer des modifications sur les fiches déjà en ligne et les fiches à publier à partir de la plateforme collaborative, ouverte à partir de janvier 2025.

Ce sujet a été présenté en CPNE conjointes du BTP le 27/09/2024. Les CPNE ont décidé de confier à l'Observatoire des métiers du BTP la coordination de ces travaux. C'est dans ce cadre qu'un atelier a été organisé le 17/12/2024. Des points de suivi seront fait régulièrement en COPIL de l'Observatoire.



02/ LES ÉVOLUTIONS DU SITE DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



Les modifications mises en ligne en 2024

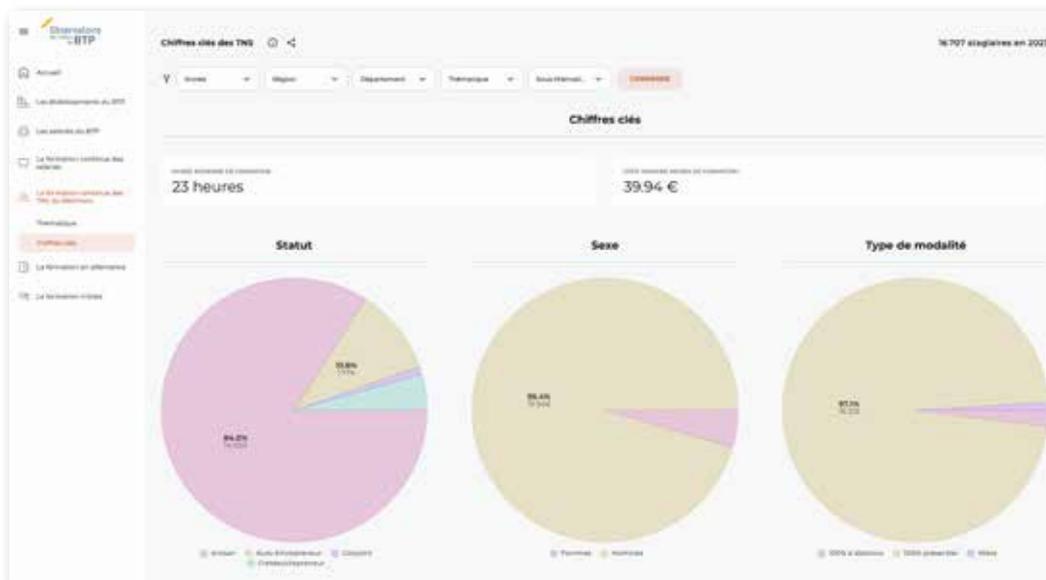
Les travaux de refonte du site internet de l'Observatoire ont débuté en 2022. Un premier volet consistait à réviser l'arborescence du site www.metiers-btp.fr afin de faciliter l'accès aux contenus mis à disposition par l'Observatoire auprès de ses publics. La mise en ligne de ces évolutions a eu lieu en juillet 2023. Le second volet visait à refondre et à réunir les deux espaces de datavisualisation (généraliste BTP et spécialisé artisanat/TPE). La nouvelle « dataviz » a été mise en ligne en mai 2024.



Outre l'accès centralisé aux données emploi et formation des secteurs Bâtiments et Travaux Publics, plusieurs paramètres ont été optimisés : le parcours utilisateur, l'affichage et la sélection des filtres, la comparaison de données, l'affichage des différents graphiques pour clarifier la lecture des résultats etc.

Une nouvelle thématique a également fait son apparition : la formation continue des Travailleurs Non-Salariés (TNS) du Bâtiment. Ce jeu de données a été obtenu auprès du FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale).

Par ailleurs, les internautes peuvent obtenir des informations relatives aux travailleurs indépendants en appliquant le filtre « taille d'entreprise = 0 salarié ».



La création et la mise à jour du répertoire des certifications liées aux métiers du BTP

L'Observatoire des métiers du BTP affiche sur son site internet une liste de certifications liées aux métiers du BTP, qui est mise à jour en moyenne deux fois par an.

Le COPIL de l'OPMQ¹ a décidé en 2023 d'améliorer cette fonctionnalité, en étoffant la liste des informations disponibles d'une part, et en la mettant à jour de manière beaucoup plus fréquente d'autre part, afin de rester au plus près des décisions de France Compétences concernant les enregistrements des certifications au RNCP et au RS².

Dans cette optique, le COPIL de l'OPMQ a, début 2024, fait appel en partenariat avec le CCCA BTP, au cabinet Kyu, afin d'administrer et enrichir le fichier des certifications liées aux métiers du BTP :

- actualiser et compléter le fichier existant avec des informations plus complètes ;
- mettre à jour le fichier une fois par mois.

¹ Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications

² Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et Répertoire Spécifique (RS)

Le prestataire a donc constitué la liste à partir des bases de données de France Compétences (pour les certifications enregistrées au RNCP et RS) et du CCCA BTP pour les CQP du BTP. Les certifications ont été sélectionnées à partir de certains critères :

- code ROME
- code NSF
- analyse au cas par cas pour certaines certifications aux frontières du BTP : aménagement, métiers d'art, industrie, écoles d'ingénieurs généralistes...

750
certifications



Cela a permis d'aboutir à une liste de 750 certifications livrée en novembre 2024 et qui sera mise à jour mensuellement.

Cette liste contient les informations suivantes :

- l'intitulé de la certification, avec un lien vers sa fiche sur le site de France Compétences lorsqu'elle est enregistrée au RNCP ou au RS
- le numéro RNCP/RS
- l'éligibilité au CPF
- la voie d'accès à la certification (en apprentissage...)
- le type de certification (titre professionnel, BTS, CAP...)
- le niveau
- le nom de l'organisme certificateur
- les anciennes versions de la fiche RNCP/RS
- la classification de la certification par :
 - secteur : Bâtiment, Travaux Publics ou BTP
 - champ professionnel : maçonnerie, menuiserie, connexes BTP...
 - métier : nomenclature d'environ 80 métiers

Le prestataire livre désormais chaque mois la liste actualisée. La suite du projet consiste à faire les développements pour que cette liste soit publiée sur le site internet de l'Observatoire.



03 / LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION



Les retombées presse des travaux de l'Observatoire

À l'issue de la publication d'une étude ou d'un évènement particulier, un communiqué de presse, validé par le COPIL de l'Observatoire, est diffusé par une agence de communication auprès d'un grand nombre de contacts dans la presse et les sites spécialisés. Ainsi, en 2024, 6 communiqués de presse ont été diffusés.

Le premier, relatif à la **publication de l'étude sur la féminisation des métiers du BTP en région Île-de-France**, a généré une trentaine d'articles dans la presse (Le Parisien, divers articles dans maville.com issus de Ouest France, France info, Géomètre, Maison & Travaux Pro...). L'étude a également été relayée dans la chronique « c'est mon boulot » de France Info. Il s'agit du sujet le plus populaire.

Le deuxième concernait la **publication de l'étude sur l'évolution des métiers et des compétences dans un contexte de croissance de l'entretien rénovation dans le Bâtiment**. 13 articles de presse ont été recensés (Zepros métiers réno, Challenges.fr, Filière pro, Etanchéitéinfo.fr...).

Le troisième, relatif à **l'étude sur le devenir des jeunes formés en apprentissage** a généré 5 articles.

Une courte information auprès de la presse a été diffusée pour informer les journalistes de la publication du **bilan d'activité 2023 de l'Observatoire des métiers du BTP**. 5 médias se sont appuyés sur le bilan pour rédiger des articles (Futuribles, Thermpresse, Hebdo 39...).

De même, la mise en ligne de la **nouvelle version de l'espace des statistiques du BTP (Dataviz)** a fait l'objet d'une information auprès de la presse. 2 organisations ont relayé ce sujet (Newstank RH et le journal de la fédération des SCOP du BTP).

La dernière communication auprès de la presse concernait la **publication des tableaux de bord emploi formation régionaux**. L'information a été diffusée par Liaisons Sociales Quotidien.

D'autres retombées presse ont été relevées et sont liées à la publication de travaux plus anciens (ex : étude sur les primo-entrants dans le BTP ou l'étude sur les pratiques de recrutement) ou de chiffres issus de l'Observatoire. Divers médias, qu'ils soient spécialisés dans la construction ou non, ont rédigé ce type d'article : Le Figaro, Prescription béton, Le Monde, Le Moniteur des Artisans etc.

6
communiqués
de presse



Au total, entre janvier et décembre 2024, l'agence a dénombré 84 articles dans lesquels l'Observatoire des métiers du BTP est cité comme source de données dont la répartition est présentée ci-dessous :

	Presse nationale			Presse locale	
	Généraliste	Spé. BTP	Spé. hors BTP	Généraliste	Spé. BTP
Presse écrite	3	10	7	6	1
Presse web	8	16	8	24	/

Presse étrangère : 1 article sur un site en ligne consacré à Haïti.

Les articles thématiques

Pour la première fois, l'Observatoire des métiers du BTP a mis à disposition dans la rubrique « nos actualités » de son site internet, des articles sur divers thèmes emploi-formation dans le BTP. Ces articles offrent des analyses de données issues de sources statistiques publiques, réalisées par l'équipe technique de l'Observatoire. 6 articles ont été publiés en 2024 et relayés sur les réseaux sociaux :

- les demandeurs d'emploi formés au BTP - mai 2024 ;
- les projets de recrutement de la construction en 2024 - juin 2024 ;
- évolution de l'emploi dans le BTP : les portraits statistiques de branche de la DARES - septembre 2024 ;
- évolution de l'activité et de l'emploi dans le BTP depuis 2018 - octobre 2024 ;
- évolution de la formation continue dans les entreprises de la construction en Union Européenne - novembre 2024 ;
- les tendances de l'intérim dans les entreprises du BTP - novembre 2024.

Actualités emploi-formation



Les indicateurs qualitatifs d'activités sur le site internet

L'intérêt des internautes pour les contenus publiés par l'Observatoire des métiers du BTP sur son site internet peut être mesuré à partir de quelques indicateurs clés :

- une durée moyenne par visite qui s'élève à 2 minutes en 2024 contre 40 secondes en 2023 (soit une hausse de 200 %) ;
- un nombre d'actions moyen par visite égal à 2,4 en 2024 (contre 1,7 en 2023 soit une augmentation de 41 %). Les actions comptabilisées sont le nombre de pages vues, le nombre de téléchargements, de clics sur des liens sortants (références faites par l'Observatoire) et les recherches internes effectuées sur le site.

130 000
téléchargements
en 2024



Zoom sur les téléchargements des livrables publiés en 2024 :

- étude sur la féminisation des métiers en Île-de-France : 932 téléchargements.
- étude sur l'entretien-rénovation dans le Bâtiment : 2 030 téléchargements.
- étude sur les jeunes formés en apprentissage : 1 243 téléchargements.
- les tableaux de bords emploi - formation régionaux (édition 2024) : 21 438 téléchargements.
- le bilan d'activité 2023 : 227 téléchargements.

Au total, les livrables publiés en 2024 ont été téléchargés 25 870 fois. 130 000 téléchargements sont comptabilisés au total en 2024 sur le site de l'Observatoire des métiers du BTP, car des contenus publiés antérieurement font toujours l'objet de téléchargements.

La newsletter

3
newsletters



En 2024, trois nouveaux numéros de la newsletter de l'Observatoire des métiers du BTP ont été publiés : le 12 mars, le 28 juin et le 17 décembre.

La première newsletter a été délivrée auprès de 2 130 contacts et consultée par un quart d'entre eux. La deuxième a été envoyée à 2 184 contacts et ouverte par 34 % des destinataires. Il s'agit d'un bon taux d'ouverture pour une newsletter. La troisième a été délivrée auprès de plus de 2 000 contacts et ouverte par 24 % des abonnés.

Les réseaux sociaux

L'Observatoire des métiers du BTP possède un compte sur X (ex-Twitter) depuis 2018. Afin de promouvoir les travaux et activités de l'Observatoire auprès d'une plus large audience, les membres du comité de pilotage ont décidé d'ouvrir un compte sur le réseau social LinkedIn. Il s'agissait, par ce biais, d'être au plus proche des professionnels du BTP mais aussi :

- des organisations professionnelles représentatives des employeurs et des salariés du BTP ;
- des acteurs de l'emploi et de l'orientation (France Travail, APEC, opérateurs du CEP...);
- des professionnels exerçant leurs activités dans des organismes de formation et CFA du BTP ou qui proposent des formations à destination des professionnels du BTP ;
- etc.

Le premier *post* fut publié le 26 janvier 2024 et 30 *posts* ont été mis en ligne au cours de l'année. Ils ont généré :

- près de 800 000 vues de la part des internautes ;
- un taux d'engagement (nombre d'interactions – like, commentaires, repartages – rapporté au nombre de vues) égal à 6,34 % (un bon taux d'engagement sur LinkedIn se situe autour de 4,8 %) ;
- l'abonnement de 26,67 internautes en moyenne par *post*.

Au 31 décembre 2024, la page LinkedIn totalisait 800 abonnés.

800
abonnés LinkedIn



04

04/ LES INTERVENTIONS DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



L'Observatoire des métiers du BTP est régulièrement sollicité pour venir présenter ses travaux, en priorité dans des instances paritaires et auprès des organisations professionnelles du BTP, mais parfois aussi dans d'autres lieux.

Interventions dans les instances paritaires des branches du BTP

Interventions lors de réunions des CPNE conjointes du BTP :

- 27/09/2024 : présentation du projet de programme 2025 pour validation par les CPNE et du ROME 4.0.
- 16/10/2024 : intervention lors de la réunion annuelle CPNE/CPRE pour présenter les derniers travaux et le programme 2025 de l'Observatoire.
- 12/12/2024 : intervention en CPNE pour présenter le répertoire des certifications liées aux métiers du BTP.

Interventions en CPREF :

- 28/05/2024 : intervention en CPREF Occitanie. Présentation des dernières études publiées par l'Observatoire.
- 08/10/2024 : intervention en CPREF Occitanie. Présentation des dernières études publiées par l'Observatoire en présence de partenaires régionaux, Conseil Régional et Rectorat notamment.

Intervention en SPP de l'OPCO de la construction :

- 21/03/2024 : présentation de l'enquête sur le devenir des apprentis en Section Paritaire Professionnelle (SPP) alternance.

Interventions à l'invitation du CCCA BTP :

- 22/01/2024 : intervention lors de la « Grande journée de l'innovation et de la prospective » du CCCA BTP, afin de présenter les résultats de l'étude sur « l'évolution des métiers et des compétences dans un contexte de croissance du marché de l'entretien-rénovation » sur une table ronde.
- 05/03/2024 : présentation des résultats de cette même étude « entretien-rénovation » lors d'une réunion organisée par le CCCA BTP sur le sujet de la rénovation énergétique des bâtiments en Île-de-France. Le CCCA BTP présentait à cette occasion un bilan d'étape du projet Rénoboost en Île-de-France.

Interventions auprès des organisations professionnelles

L'Observatoire a été sollicité au cours de l'année 2024 pour venir présenter ses travaux dans des réunions d'organisations professionnelles représentatives d'employeurs :

- 01/02/2024 : présentation des travaux de l'Observatoire lors d'une réunion des Délégués régionaux emploi-formation de la FFB.
- 07/03/2024 : présentation des résultats de l'enquête sur le devenir des apprentis au Comité Certification et Compétences de la CAPEB.
- 13/03/2024 : présentation des études de l'Observatoire lors d'une réunion organisée par la FFB du Morbihan à Lorient.
- 25/03/2024 : présentation de l'étude sur la féminisation des métiers du BTP en Île-de-France en commission sociale de la FRTP Île-de-France.
- 28/03/2024 : présentation de l'étude sur la féminisation des métiers du BTP en Île-de-France auprès de membres de la FFB Grand Paris et Île-de-France.
- 10/09/2024 : présentation de l'étude sur l'encadrement de chantier et d'atelier auprès de la commission formation des entreprises générales de France du BTP.
- 05/11/2024 : présentation des travaux de l'Observatoire à la commission formation de la FNTP
- 22/11/2024 : présentation de l'étude en cours sur les transitions professionnelles lors du comité formation continue du MEDEF.

8

interventions auprès
des organisations
professionnelles



Autres interventions de l'Observatoire

- 18/06/2024 : participation au séminaire « Engagement compétences 2050 » organisé par le Conseil Régional de Normandie, lors d'une table ronde consacrée à la rénovation énergétique des bâtiments, avec le CCCA BTP et la CERC Normandie.
- 16/10/2024 : participation à une table ronde lors de la Journée des Observatoires organisée par France Compétences.
- 14/11/2024 : intervention lors d'un atelier au cours de la « Journée du futur » organisée par l'Union des Présidents d'IUT.

Participation aux actions initiées par France Compétences

Depuis 2023, le site Grande Bibliothèque rassemble tous les travaux publiés par les observatoires paritaires : rapports de branches, données chiffrées, tableaux de bord, études ou fiches métiers et répond à trois enjeux :

- faciliter la recherche de travaux les plus pertinents à partir d'un espace unique ;
- faire connaître, au plus grand nombre les travaux des observatoires ;
- contribuer à une prise de décision éclairée par un accès plus simple et facile à l'information.

En 2024, le site s'est enrichi d'une nouvelle fonctionnalité permettant l'accès aux publications de type multimédia (webinaire, chaîne YouTube...).

À ce jour les travaux de l'Observatoire du BTP sont référencés sur le site à travers 119 documents.

Afin de favoriser les échanges entre observatoires sur des thématiques communes, plusieurs réunions ont été organisées par France Compétences auxquelles l'Observatoire des métiers du BTP a participé :

- 22/03/2024 : présentation de l'appel à contribution des métiers émergents et en particulière évolution ;
- 28/05/2024 : réunion d'échanges sur le thème des données disponibles en open data ;
- 04/06/2024 : présentation des portraits statistiques de branche par la DARES ;
- 22/11/2024 : réunion d'échanges sur le thème de l'intelligence artificielle.

ANNEXES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 février 2024

✓ Nouvelle étude sur la féminisation des métiers dans les secteurs du BTP

Les femmes représentent 12% des salariés des secteurs du BTP. Des entreprises et des représentants de la profession se mobilisent pour améliorer la féminisation de leurs équipes, conscients de l'impact positif que la mixité pourrait avoir sur leur fonctionnement.

En 2022, la Commission Paritaire Régionale Emploi-Formation des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics (CPREF BTP) d'Île-de-France a sollicité l'Observatoire des métiers du BTP pour conduire une étude sur cette question. L'Observatoire des métiers du BTP publie aujourd'hui les livrables de cette étude.

Les objectifs et la méthodologie de l'étude

Réalisée de mars à octobre 2023, cette étude menée à travers 45 entretiens qualitatifs, un focus group, un benchmark de trois branches professionnelles et une enquête en ligne à laquelle 200 entreprises ont répondu, a permis de :

- réaliser un état des lieux qualitatif et quantitatif de la place des femmes dans le BTP ;
- identifier les freins, les leviers et les pratiques pour promouvoir la place des femmes dans le secteur ;
- établir des préconisations pour améliorer l'attractivité des métiers du BTP auprès des femmes.

Les principaux enseignements de l'étude

- **Un enjeu jugé important par la majorité des entreprises du BTP : plus de la moitié des entreprises répondantes considère que la mixité est un enjeu important** pour les secteurs du BTP, qu'elle a des impacts positifs sur la performance globale de l'entreprise et qu'elle pourrait contribuer à atténuer les tensions liées au recrutement.
- **Des choix genrés en phase d'orientation : l'orientation et les choix de formation s'accompagnent d'un phénomène d'autocensure des femmes**, peu enclines à intégrer des environnements marqués par la prédominance des hommes et où les modèles féminins sont rares. Par ailleurs, les métiers du BTP ne sont que peu évoqués par les acteurs de l'orientation comme étant une opportunité pour les femmes en reconversion ou en insertion professionnelle.
- **Une répartition inégale des femmes en faveur des fonctions administratives et commerciales : la très grande majorité des entreprises embauche des femmes à des postes administratifs ou commerciaux (93 % des entreprises ayant répondu au questionnaire en ligne)**. Cependant, lors des entretiens qualitatifs, aucun sondé n'a remis en cause l'accessibilité de tous les métiers du BTP aux femmes.

Quels métiers sont à féminiser en priorité selon les branches ?

Dans le cadre des entretiens qualitatifs, les secteurs du Bâtiment et des Travaux publics ont pu se prononcer sur les métiers qui selon eux devaient être féminisés en priorité.

Dans le Bâtiment

- **60 % des répondants** considèrent que les « **métiers de l'encadrement de chantier** » doivent être féminisés en priorité.
- **Près de 50 % des répondants** indiquent également les « **métiers études et conception de chantier** » et les « **métiers du second œuvre** ».

Dans les Travaux Publics

- **92 % des répondants** considèrent que les « **métiers de l'encadrement de chantier** » doivent être féminisés en priorité. Ils sont suivis par les « **métiers d'exécution de chantier** ».
- Dans une moindre mesure, les répondants priorisent également les « **fonctions de direction** » (44 %) et les « **fonctions études et conception de chantier** » (41 %).

Des pistes d'action pour renforcer l'attractivité des secteurs du BTP auprès des femmes

Dans le cadre de cette étude, sept pistes d'action ont été formulées à l'appui des témoignages de femmes travaillant dans le BTP, des résultats du benchmark et des échanges avec les entreprises ayant participé au focus group. Ces pistes qui visent à renforcer l'attractivité des secteurs du BTP auprès des publics féminins sont réparties en trois axes et sept actions :

Axe 1 : « Intéresser » pour faire progresser le nombre de filles/femmes s'orientant vers les métiers « cœur d'activité » du BTP

- Organisation de rencontres entreprises/écoles-jeunes pour la découverte des formations et des métiers.
- Diffusion ciblée des supports de communication des fédérations professionnelles.

Axe 2 : « Recruter » pour augmenter le nombre de candidatures de femmes dans les métiers « cœur d'activité » du BTP

- Actualisation des fiches métiers.
- Appui à la diversification des modalités de recrutement des entreprises.
- Formations communes sur l'égalité professionnelle et la mixité.

Axe 3 : « Socialiser et valoriser » pour rendre les carrières au sein du BTP plus attractives auprès des femmes

- Sensibiliser les donneurs d'ordre à la construction de douches/vestiaires pour les femmes sur les chantiers.
- Promouvoir les témoignages de parcours d'intégration et de parcours professionnels de femmes « réussis », notamment au sein de TPE-PME.

Parution de l'étude complète sur l'évolution de l'emploi et des compétences en lien avec la rénovation énergétique

Lors de son webinaire du 27 novembre dernier, l'Observatoire des métiers du BTP présentait les premiers résultats d'une nouvelle étude relative aux évolutions de l'emploi et des compétences dans un contexte de croissance du marché de l'entretien-rénovation (dont la rénovation énergétique) dans le Bâtiment.

Une étude pour mieux cerner les perspectives liées à la croissance du marché de la rénovation énergétique

L'Observatoire des métiers du BTP a souhaité lancer cette étude en 2022 dans un contexte où les pouvoirs publics ont fixé des objectifs ambitieux d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, en proposant des aides à la réalisation de travaux de rénovation.

L'idée étant de mieux cerner les perspectives de croissance du marché, mieux comprendre comment les entreprises s'organisent pour aborder ces marchés et savoir quels besoins en recrutement et en compétences ces évolutions supposent.

Au travers d'entretiens qualitatifs et d'une enquête auprès de 600 entreprises du Bâtiment réalisant une part de leur activité dans le domaine de l'entretien-rénovation, l'étude a permis notamment de :

- réaliser un état des lieux des évolutions actuelles et à venir du marché de l'entretien-rénovation ;
- analyser les impacts en termes d'organisation du travail, et plus particulièrement sur la collaboration et la coordination entre les différents métiers du Bâtiment ;
- réaliser une analyse des conséquences de ces évolutions en termes de métiers et de compétences.

Les chiffres clés de l'étude

- En 2022, l'activité entretien-rénovation des entreprises du Bâtiment est estimée à **95 milliards d'euros, dont 23,8 milliards pour la rénovation énergétique (soit 25 %)**.
- Parmi les entreprises du Bâtiment ayant une part de leur activité en entretien-rénovation, **35 % collaborent avec d'autres entreprises** pour réaliser des chantiers d'entretien-rénovation et d'adaptation des logements. Cette part augmente au sein des entreprises qui réalisent de la rénovation énergétique ou des chantiers de rénovation globale (44 %).

- **La co-traitance est mobilisée par 15 % des entreprises qui collaborent** (11 % via le groupement momentané d'entreprises conjointes sans clause de solidarité et 3 % via le groupement momentané d'entreprises solidaires).
- **50 % des entreprises forment leurs salariés sur de nouvelles compétences** nécessaires pour les chantiers d'entretien-rénovation.
- **40 % des entreprises souhaitent progresser sur les compétences techniques** propres à l'entretien-rénovation.

Quelques préconisations

À partir de ces différents constats, l'Observatoire des métiers du BTP a pu proposer plusieurs préconisations.

D'une part, il s'agit de préconisations aux entreprises pour leur permettre d'adapter leur gestion des emplois et des parcours professionnels et faciliter sa mise en œuvre :

- poursuivre la montée en compétences techniques en entretien-rénovation et rénovation énergétique des professionnels du Bâtiment (ex : diagnostic du bâti existant, matériaux et solutions techniques associées, chiffrage des travaux etc.) ;
- poursuivre la montée en compétences des professionnels du Bâtiment en matière de travail collaboratif et dans le domaine commercial/relation client, en contextualisant ces formations sur des situations réelles du secteur.

D'autre part, des préconisations ont également été proposées en matière d'offre de formation à mettre en place ou à poursuivre, permettant aux entreprises du Bâtiment de disposer des compétences nécessaires pour répondre aux enjeux actuels et à venir.

- Développer la montée en compétences des formateurs, qu'il s'agisse de formations techniques BTP (ex : solutions techniques et matériaux, diagnostic du bâti, gestion des aléas...) ou non techniques BTP mais contextualisées « Bâtiment » (ex : conseil et accompagnement du client...), en prenant en compte les spécificités des chantiers d'entretien-rénovation et de rénovation énergétique.

Parution de l'étude sur le devenir des apprentis dans le BTP

Lors de son webinaire du 27 novembre dernier, l'Observatoire des métiers du BTP présentait les premiers résultats d'une nouvelle étude relative au devenir des jeunes formés en apprentissage dans le BTP.

Une étude pour mieux comprendre les trajectoires professionnelles des apprentis

Alors que le recours à l'apprentissage est particulièrement développé dans le secteur de la Construction, et que le BTP est l'un des premiers employeurs d'apprentis en France (90 000 contrats signés par an), la réussite du parcours des apprentis à l'issue de leur formation et leur bonne intégration sont déterminantes pour le secteur.

C'est dans cette optique que l'Observatoire des métiers du BTP a voulu analyser plus en détail les trajectoires professionnelles des apprentis à l'issue de leur formation en apprentissage, à 12 et 24 mois après le terme de leur contrat.

Cette étude a ainsi permis d'étudier leur insertion professionnelle dans ou en dehors du BTP, leurs motivations mais également les leviers et obstacles qui définissent leurs parcours. L'objectif était de comprendre :

- quelles sont les motivations des apprentis à s'insérer dans le BTP ;
- comment s'insèrent-ils dans le monde du travail ;
- quels sont les leviers contribuant à leur intégration ou au contraire les obstacles pouvant la freiner.

Pour répondre à ces questions, une enquête a été menée en mai et juin 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 1 011 apprentis dont le contrat d'apprentissage était arrivé à son terme en 2020.

Les principaux enseignements de l'enquête

- La motivation des apprentis du secteur du BTP est très forte : loin de certaines idées reçues, il ressort que **l'entrée en apprentissage dans le BTP répond dans les 2/3 des cas à un choix délibéré, lié au métier visé.**
- Près de la moitié (43 %) des apprentis des Travaux Publics indiquent que les perspectives d'évolution au sein du secteur étaient intéressantes.
- **À l'issue de la formation en apprentissage, 76 % des apprentis du Bâtiment et 73 % des apprentis des Travaux Publics souhaitent rester dans le secteur.**
- Un an après le terme des contrats d'apprentissage, 44 % des apprentis du Bâtiment et 46 % des apprentis des Travaux Publics sont en emploi.
- Deux ans après la fin d'un contrat d'apprentissage, une majorité des apprentis rencontrés est en emploi : c'est le cas de 63 % des apprentis du Bâtiment et de 65 % des apprentis des Travaux Publics.

Les principales caractéristiques des apprentis qui quittent le BTP

Deux ans après la fin des contrats d'apprentissage, 16 % des apprentis interrogés déclarent avoir quitté le secteur du BTP. Les profils les plus concernés sont :

- les femmes qui représentent 21 % des partants, c'est 11 points de plus par rapport à la population d'ensemble.
- les profils qui visent un niveau de diplôme plus élevé (+ 9 points pour le BTS, + 5 points pour la licence et + 4 points pour le master).

Les principaux secteurs vers lesquels se réorientent les apprentis sont les secteurs industriels (notamment métallurgie), la production énergétique, le transport/la logistique ou encore le commerce.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 avril 2024

➤ Nouvel espace de datavisualisation des données emploi formation

Ce jeudi 25 avril 2024, l'Observatoire des métiers du BTP met en ligne son nouvel espace de datavisualisation des données emploi-formation des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics. Actualisés annuellement, les chiffres clés disponibles concernent les établissements du BTP, les salariés, la formation initiale et continue, la formation en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation).

Cette nouvelle interface a pour objectif principal de simplifier la navigation pour les internautes. Elle est accessible depuis l'espace « Le BTP en chiffres » du site internet de l'Observatoire.



Publication des tableaux de bord régionaux Emploi-formation dans le BTP – édition 2024

Cette année encore, l'Observatoire des métiers du BTP a renouvelé son partenariat avec le réseau des Cellules Économiques Régionales de la Construction (CERC) afin de produire une nouvelle édition 2024 des tableaux de bord Emploi-Formation régionaux dans le BTP.

Ces tableaux de bord restituent des données actualisées et validées par les représentants des organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics, portant sur l'activité des secteurs du BTP, les entreprises, les effectifs salariés et la formation initiale et continue. Ils sont en cela un outil précieux pour accompagner les représentants des branches professionnelles du BTP, en particulier au sein des CPREF, dans le pilotage des politiques territoriales de l'emploi et de la formation.

Les grandes étapes méthodologiques

Sur la base d'une maquette nationale mise à disposition par le GIE Réseau des CERC, chaque Cellule Économique Régionale de la Construction a produit pour le Bâtiment d'une part, et les Travaux Publics d'autre part :

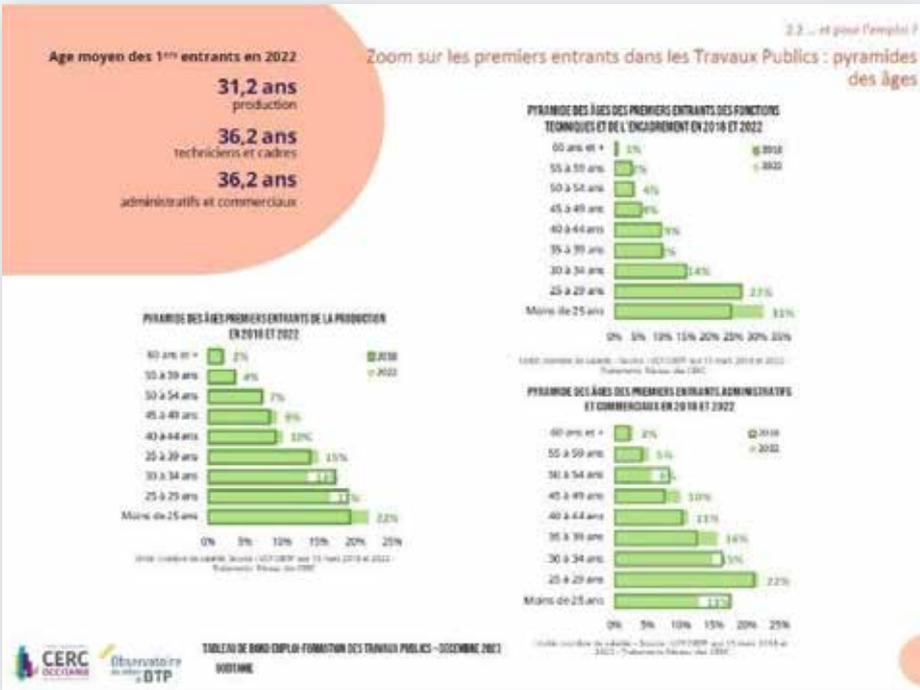
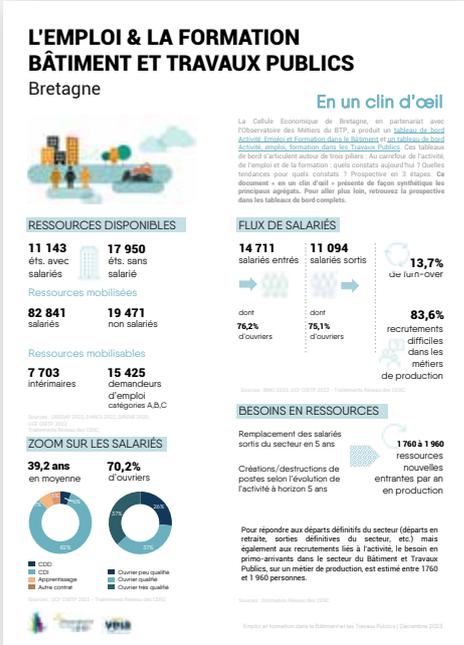
- un tableau de bord régional activité, emploi, formation ;
- une synthèse du tableau de bord appelée « En un clin d'œil ».

Une synthèse conjointe BTP par région est également disponible.

Chaque tableau de bord régional a été conçu sur une base de travail harmonisée entre les régions et a été structuré selon les axes d'analyse suivants :

- l'activité, l'emploi et la formation : spécificité du tissu économique, ressources disponibles, caractéristiques de la formation ;
- les tendances à venir en termes de chiffre d'affaires, des effectifs salariés, des recrutements, des besoins en compétence et en formation ;
- les baromètres prospectifs par métier et par fonction ;
- cette année, des données supplémentaires ont été ajoutées pour la branche du Bâtiment concernant la formation continue des travailleurs non-salariés.

Les sources utilisées pour conduire ces analyses proviennent principalement de l'INSEE, des URSSAF, des caisses de congés payés, du CCCA BTP et de l'OPCO de la Construction, Constructys.



Exemple de données présentes dans les tableaux de bord.



opmq@constructys.fr
www.metiers-btp.fr
